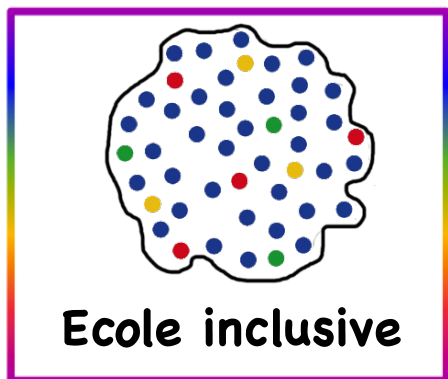


L'école inclusive

Lycée Jean Monnet « Pôle technologique et professionnel »



Droit fondamental à l'éducation pour tous

- ▶ Salamanca (UNESCO, 1994)
 - Elèves à besoins éducatifs spéciaux
 - Accès aux écoles ordinaires
- ▶ Loi 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »

LE PIAL et la plateforme ULIS LYCÉE :

Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé

Pour mettre en réseau, école, collège, lycée

Pour une meilleure coordination des intervenants auprès de votre enfant

Pour des apprentissages adaptés grâce à une meilleure réponse pédagogique

1

UN ENTRETIEN

Un rendez-vous pour vous présenter le dispositif ULIS LYCÉE et l'équipe pédagogique.

2

DES QUESTIONS

Une réponse rapide grâce à un numéro de téléphone, un mail

0450 88 43 18

ecoleinclusive74@ac-grenoble.fr

3

UN SUIVI

Une prise en compte des besoins et un accompagnement de votre enfant dans sa scolarité par un **AESH**.

1

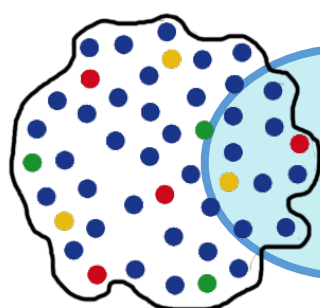
L'ENTRETIEN DE RENTRÉE ENTRE LA FAMILLE ET L'EQUIPE DE SUIVI

Il a pour objectif de **dialoguer**, d'échanger sur les potentialités et les besoins particuliers de votre enfant, de vous **présenter** les personnes qui accompagneront votre enfant dans sa scolarité au lycée.

Construire **ensemble** les premières adaptations pour un objectif commun.



Pour une Ecole Inclusive



ECOLE INCLUSIVE

PARTENAIRE SOINS

Changement du centre de gravité du médico social